

CONSULTATION DE L'AVIS A PUBLIER

Attention, Cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Le service éditeur destinataire se réserve la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Département de publication : **29**
Le numéro d'annonce sera obtenu après envoi
Services

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté de Communes de Haute Cornouaille
Correspondant : Bernard SALIOU, 6 rue de Morlaix , 29520 Chateauneuf Du Faou

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché :

Etude des modalités et des incidences du transfert des compétences Assainissement et Eau Potable sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille

Mots descripteurs :

Etude.

Type de service : 12. Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques.

Classification CPV :

Objet principal : 71241000.

Lieu d'exécution : Territoire de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille.

Code NUTS FR.

L'avis implique :

Un marché public .

Caractéristiques principales :

La Communauté de Communes de Haute Cornouaille souhaite appréhender les incidences techniques, financières, administratives et organisationnelles de la prochaine prise de compétence assainissement et eau potable. Marché unique ordinaire

Des variantes seront-elles prises en compte :

Non.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Non.

Prestations divisées en lots :

Non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

15 mois.

Cautionnement et garanties exigés :

Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100,000% du montant de l'avance

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : Révision par ajustement. Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat.

Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-P.I. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Fonds propres, subvention(s), emprunt

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Oui.

Le marché débutera à compter de la date fixée par l'ordre de service

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :

Français.

Unité monétaire utilisée :

l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Capacité technique :

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ; Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Candidats :

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Valeur technique (50 %)
- Valeur technique : Moyens humains dédiés au projet (10 %)
- Valeur technique : Compétences des membres (10 %)
- Valeur technique : Qualité de la méthodologie (25 %)
- Valeur technique : Pertinence du planning (5 %)
- Prix des prestations (50 %)

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

06-03-2017 (12:00)

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

MAPA1701/1/1/BO.

Renseignements complémentaires :

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (**) du RGS. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite

Date d'envoi du présent avis à la publication :

08-02-2017

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Communauté de Communes de Haute Cornouaille, Service des Marchés Publics 6 rue de Morlaix BP 14, 29520 Chateauneuf Du Faou, Adresse internet : <https://www.megalisbretagne.org>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Communauté de Communes de Haute Cornouaille. Correspondant : Evelyne LITALIEN, Service des Marchés Publics 6 rue de Morlaix BP 14, 29520 Chateauneuf Du Faou, Téléphone : +33 298732536

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Communauté de Communes de Haute Cornouaille. Correspondant : Mr Roland DIVERRES, Pôle Technique et Environnement 4 rue du Stade, 29520 Chateauneuf Du Faou, Téléphone : +33 298765392

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Communauté de Communes de Haute Cornouaille, Service des Marchés Publics 6 rue de Morlaix BP 14, 29520 Chateauneuf Du Faou, Adresse internet : <https://www.megalisbretagne.org>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rennes. Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416, 35044 Rennes Cedex, Téléphone : +33 223212828, Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr, Fax : +33 299635684

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : **MAPA1701/1**

Service des Marchés 6 rue de Morlaix A compléter, 29520 Chateauneuf Du Faou

Siret : 24290056100067

Classe de profil : Autres organismes publics.

Critères sociaux, environnementaux :

- Aucun
-